



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Patinoire - Réhabilitation et extension - Acceptation de l'Avant
Projet Détaillé**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050512

Patrimoine Bâti et Moyens

**Patinoire - Réhabilitation et extension - Acceptation de l'Avant
Projet Détaillé**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 2 décembre 2005, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le Diagnostic établi par le groupement T. KUSSMAUL – Bureau Technique du Poitou – BET CLIMELEC et de lancer la tranche conditionnelle du marché de Maîtrise d'œuvre, qui correspond à l'étude et à la phase travaux du programme.

Les études préliminaires, menées conjointement avec le service gestionnaire et les représentants des associations de la patinoire, sont achevées. Un avis favorable a été émis lors du dernier rendez-vous de travail, le 12 décembre 2005.

Le montant global de l'opération de réhabilitation et d'extension de la patinoire ressort, selon l'estimatif, à 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC.

Après réception de l'APD, le montant du coût prévisionnel des travaux que le Maître d'œuvre s'engage à respecter est identique à celui noté à l'acte d'engagement notifié à l'équipe de Maîtrise d'œuvre le 21 octobre 2005.

Le montant définitif de la rémunération du Maître d'œuvre reste fixé à 254 000 € HT, soit 303 784 € TTC, tel qu'indiqué à l'acte d'engagement notifié le 21 octobre 2005.

Les crédits correspondants sont inscrits pour partie au Budget 2006, le solde faisant l'objet d'une inscription au Budget Primitif de l'année 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Détaillé (APD) élaboré par le groupement T. KUSSMAUL – Bureau Technique du Poitou – BET Climelec.
- approuver l'avenant n° 1 fixant la rémunération définitive du Maître d'œuvre à 254 000 € HT, soit 303 784 € TTC,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le dit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)